

Uzès, le 23 avril 2009

## **Nîmes Métropole**

### **une volonté d'expansion sans projet de territoire**

Comme pour les communes de Ste-Anatasie, Dions et St-Chaptès, le préfet a rapidement signé l'arrêté entérinant le départ de Sernhac vers la Communauté d'Agglomérations de Nîmes Métropole, sans consulter les responsables des structures intercommunales d'Uzège - Pont du Gard. Les habitants de ce pays s'interrogent, une nouvelle fois, sur la cohérence d'une décision faisant éclater des entités territoriales et un SCoT approuvés à l'unanimité des élus et ratifiés par le représentant de l'Etat, un an auparavant.

Ils se demandent également si les maires qui prennent ces décisions (ou envisagent de le faire), feraient le même choix sans l'attrait d'une vice-présidence à 2 600 euros par mois et sans la perspective de rejoindre une majorité conforme à leurs souhaits. Le Collectif pour le Développement Durable en Uzège - Pont du Gard veut croire que tous se déterminent dans le seul souci de l'intérêt général. Il souhaite donc que ces élus expliquent enfin les raisons qui les poussent à renoncer à un SCoT exemplaire et à démanteler un Pays cohérent au sein duquel les habitants veulent se construire un avenir durable.

Ceux-ci ne souhaitent pas partager avec leurs voisins nîmois le triste privilège d'être les contribuables locaux les plus imposés de France, pour simplement participer au financement des grands projets de la communauté d'agglomération de Nîmes. L'expansion de cette communauté, organisée au détriment du Pays Uzège - Pont du Gard sans autre projet que de s'étendre, ne pourrait conduire qu'à une structure administrative sans âme ni objet, rejetée par les populations et ne recouvrant aucune réalité de territoire. Elle ne ferait ainsi qu'ajouter une inutile et coûteuse tranche supplémentaire au mille-feuilles administratif que tout le monde s'accorde à dénoncer.

Le Collectif Développement Durable  
en Uzège – Pont du Gard